

Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

13304243

Déposé
23-07-2013

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/07/2013 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0536866690**Dénomination (en entier):** **Asfalys****Forme juridique :** Société privée à responsabilité limitée**Siège :** 1140 Evere, Avenue des Loisirs 10 Bte 27
(adresse complète)**Objet(s) de l'acte :** **Constitution**

D'un acte reçu par le notaire Simon Wets à Schaerbeek le vingt-trois juillet deux mille treize, il résulte que :

- La société privée à responsabilité limitée "EYCKP CONSULTING" ayant son siège social à Evere (1140 Bruxelles) avenue des Loisirs, 10 boîte 27, inscrite au registre des personnes morales sous le numéro 0876.128.348, représentée par son gérant, Monsieur POLISSIOU Konstantinos, domicilié à Evere (1140 Bruxelles) avenue des Loisirs, 10 boîte 27;

- La société privée à responsabilité limitée "KITE MANAGEMENT CONSULTING" ayant son siège social à Neder-Over-Heembeek (1120 Bruxelles) rue du Château Beyaerd, 93, représentée par son gérant, Monsieur NGUYEN Quang Hoang, domicilié à Neder-Over-Heembeek (1120 Bruxelles) rue du Château Beyaerd, 93;

- Monsieur JANSSENS Philippe, domicilié à Ganshoren (1083 Bruxelles) avenue Marie de Hongrie, 56 boîte 13; ont constitué entre eux une société privée à responsabilité limitée, sous la dénomination "Asfalys", dont le siège a été établi à 1140 Evere, Avenue des Loisirs 10 Bte 27.

La société a pour objet pour son propre compte, pour compte de tiers ou en participation, en Belgique ou à l'étranger,

- la modélisation des marchés dans le but de l'introduction de nouveaux produits;
- l'optimisation des processus de recherche et développement ainsi que les processus de fabrication;
- le développement de modèles de support à la décision dans le domaine de la recherche et du développement ainsi que du Marketing & Sales;
- l'octroi de prestations de services et de conseils en matière administrative, de recrutement de personnel, de conseils en gestion ou en management des entreprises et de conseils en organisation, en gestion ou en management des entreprises et de conseils en organisation informatique et merchandising;
- la recherche, l'élaboration, le perfectionnement, l'acquisition ou la cession de toute technique, brevet, marque ou licence, se rapportant directement ou indirectement à son objet ou de nature à en faciliter ou développer la réalisation;

- La société peut notamment, dans le sens le plus large du terme, s'occuper de la vente, la location, la fabrication, la réparation, l'entretien, le développement, la formation, la consultation de/sur des produits, des logiciels, des ordinateurs, des accessoires mécaniques, électriques, électroniques ou de leurs évolutions non actuellement disponibles et ce, pour son compte propre ou en qualité de commissionnaire ou d'agent;

- le conseil en affaires et en management au sens large;

- l'organisation de congrès, de rencontres scientifiques ou culturelles, de séminaires, ...

- au sens le plus large et de manière non exhaustive : l'octroi de prestations de services, de conseils et de consultation en matière d'organisation informatique, de développement d'applications ou de systèmes informatisés, l'intégration de systèmes, du traitement de l'information, de gestion ou management des entreprises, administrative, logistique et de recrutement de personnel.

La société peut mettre les compétences de tous ses spécialistes à la disposition de ses clients, à l'effet d'accomplir toutes missions, sans limites ni dans le temps, ni dans l'espace, ni dans la nature des prestations.

Au cas où la prestation de certains actes serait soumise à des conditions préalables d'accès à la profession, la société subordonnera son action, en ce qui concerne la prestation de ces actes, à la réalisation de ces conditions.

La société a également pour objet l'achat, la vente, la location, la transformation et la rénovation de tous biens immeubles.

Elle peut, notamment se porter caution et donner toute sûreté personnelle ou réelle en faveur de toute personne ou société liée ou non.

Elle peut faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement et ce notamment dans les domaines de l'informatique, la bureautique, les télécommunications sous ses différentes formes, le multimédia, le conseil.

Volet B - Suite

La société pourra prendre la direction et le contrôle, en sa qualité d'administrateur, liquidateur ou autrement, de sociétés affiliées ou filiales, et leur prodiguer des avis.

La société peut, par voie d'apport en espèces ou en nature, de fusion, de souscription, de participation, d'intervention financière ou autrement, prendre des participations dans d'autres sociétés ou entreprises existantes ou à créer que ce soit en Belgique ou à l'étranger, dont l'objet social serait semblable ou analogue au sien ou de nature à favoriser son objet social.

Elle peut également consentir tous prêts ou garantir tous prêts consentis par des tiers à des sociétés affiliées.

La société a été constituée pour une durée illimitée.

Le capital a été fixé lors de la constitution à dix-huit mille six cents euros (18.600 EUR) et est représenté par 186 parts sociales sans désignation de valeur nominale, qui furent intégralement souscrites et libérées comme suit :

- La société privée à responsabilité limitée "EYCKP CONSULTING" souscrit 64 parts sociales qu'elle libère à concurrence de 2.108 €;

- La société privée à responsabilité limitée "KITE MANAGEMENT CONSULTING" souscrit 61 parts sociales qu'elle libère à concurrence de 2.046 €;

- Monsieur JANSSENS Philippe souscrit 61 parts sociales qu'il libère à concurrence de 2.046 €;

La gérance de la société est confiée par l'assemblée générale à un ou plusieurs gérants, statutaires ou non, et dans ce dernier cas, pour une durée à laquelle il pourra être mis fin en tout temps, par une décision de l'assemblée générale. L'assemblée peut aussi fixer anticipativement la durée pour laquelle un gérant est nommé.

La gérance peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs gérants, ou encore à un directeur, associé ou non, et déléguer à tout mandataire des pouvoirs spéciaux déterminés.

Chaque gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui intéressent la société.

L'assemblée générale peut, en sus des émoluments déterminés par elle, et de leurs frais de représentation, de voyage et autres, allouer aux gérants des indemnités fixes à porter au compte des frais généraux. Le mandat de gérant peut également être exercé gratuitement.

Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société, par un gérant.

Tous actes engageant la société, tous pouvoirs et procurations, toutes révocations d'agents, d'employés ou de salariés de la société sont, en cas de pluralité de gérants, signés par un gérant.

Ont été nommés gérants non statutaire, pour une durée indéterminée :

- La société privée à responsabilité limitée "EYCKP CONSULTING" à Evere (1140 Bruxelles) avenue des Loisirs, 10 boîte 27, inscrite au registre des personnes morales sous le numéro 0876.128.348, laquelle choisit comme représentant permanent Monsieur POLISSIOU Konstantinos, domicilié à Evere (1140 Bruxelles) avenue des Loisirs, 10 boîte 27;

- La société privée à responsabilité limitée "KITE MANAGEMENT CONSULTING" à Neder-Over-Heembeek (1120 Bruxelles) rue du Château Beyaerd, 93, inscrite au registre des personnes morales sous le numéro 0842.315.138, laquelle choisit comme représentant permanent Monsieur NGUYEN Quang Hoang, domicilié à Bruxelles (1120 Bruxelles) rue du Château Beyaerd, 93;

- Monsieur JANSSENS Philippe, domicilié à Ganshoren (1083 Bruxelles) avenue Marie de Hongrie, 56, qui ont accepté. Leur mandat sera rémunéré.

Il est tenu chaque année, au siège social, une assemblée ordinaire le premier jeudi du mois de mars à 17 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée est remise au premier jour ouvrable suivant. La 1^{ère} assemblée générale ordinaire aura lieu en 2015.

L'exercice social commence le 1^{er} octobre et finit le trente septembre de chaque année. Le 1^{er} exercice social a débuté le jour de la constitution de la société pour finir le 30 septembre 2014.

Le bénéfice net, après prélèvement pour la réserve légale, est mis à la disposition de l'assemblée générale, qui en détermine l'affectation.

Les constituants ont déclaré que, d'après leurs estimations, la société répondra, pour son premier exercice aux critères légaux qui la dispensent de nommer un ou plusieurs commissaires.

L'assemblée a donné tous pouvoirs à Partena sis à Bruxelles (1000) boulevard Anspach, 1, à l'effet de faire toutes démarches et formalités, déposer et signer tous documents et en général faire tout ce qui sera nécessaire auprès de toutes administrations et guichets d'entreprise.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Le notaire (sé) Simon WETS

Déposé en même temps :

- l'expédition de l'acte constitutif